

# Évaluation du plan stratégique de pays du PAM pour la Côte d'Ivoire 2019-2025

## Résumé des termes de référence

Les évaluations des plans stratégiques de pays (PSP) portent sur la totalité des activités menées par le Programme alimentaire mondial (PAM) dans un pays et pendant une période donnée. Elles servent le double objectif de redevabilité et d'apprentissage. En tant que telle, cette évaluation : 1) fournira des preuves d'évaluation et des enseignements sur la performance du PAM pour les décisions stratégiques au niveau des pays, en particulier pour développer l'engagement futur du PAM en Côte d'Ivoire qui sera ancré dans le nouveau Plan stratégique de pays ; et 2) rendra compte des résultats aux parties prenantes du PAM.

### Sujet et orientation de l'évaluation

Le plan stratégique de pays (PSP) 2019-2025 s'inscrit dans la continuité du cadre de programmation du plan stratégique de pays provisoire de transition (PSPP-T) 2018-2019. L'orientation stratégique du PSPP-T qui a donné la priorité aux activités liées aux repas scolaires, à la nutrition et au renforcement de la résilience consistait de quatre effets directs stratégiques. Les activités du PSP (2019-2025) concernent les domaines suivants : alimentation scolaire (EDS1) ; aide alimentaire d'urgence aux populations vulnérables (EDS2) ; aide nutritionnelle ciblée aux populations vulnérables (EDS3) ; renforcement de la résilience, amélioration des moyens d'existence et des chaînes de valeur (ESD4) ; renforcement des capacités des institutions nationales (EDS5) ; services à la demande au gouvernement, aux partenaires humanitaires et de développement (EDS6), introduit par la deuxième révision budgétaire de mars 2022.

Le budget de la version initiale du PSP a été estimé à 82,8 millions de dollars des États-Unis et a fait l'objet de deux révisions budgétaires, portant le montant à 95,9 millions de dollars, la plus grande partie des fonds provenant du programme international *McGovern-Dole Food for Education and Child Nutrition (McGovern-Dole)* du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA), représentant 68% des contributions allouées au PSP. La deuxième révision budgétaire a prolongé la durée du PSP de deux années supplémentaires, jusqu'en 2025. Jusqu'en 2023, le PSP de la Côte d'Ivoire (2019-2025) était financé à la hauteur de 62% en février 2024.

Le PSP ciblait initialement un total de 136 510 bénéficiaires, passant à 311 217 lors de la dernière révision budgétaire en mars 2022. Le rapport annuel 2023 indique que le PAM a pu atteindre un total de 180 374 bénéficiaires en 2023 (51% de femmes et 49% d'hommes), soit 134% du nombre de bénéficiaires prévu dans la même année.

### Portée de l'évaluation

L'évaluation couvrira l'ensemble des activités du PAM pour la période allant du début de la mise en œuvre du PSP en 2019 à la fin de la collecte des données prévue en mai-juin 2024. L'évaluation examinera également la manière dont le PSP s'appuie sur les activités précédentes dans le cadre du PSPP-T par rapport à l'orientation stratégique prévue et les résultats y afférents.

L'évaluation se concentrera sur, le positionnement stratégique du PAM dans le contexte de la Côte d'Ivoire, le processus de mise en œuvre, l'environnement opérationnel et les contributions aux résultats stratégiques, y compris les résultats inattendus.

L'évaluation sera fondée sur les critères d'évaluation standard du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) et du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficacé, la cohérence, la durabilité, l'interdépendance et la couverture des activités. Elle sera également axée sur le respect des principes humanitaires, d'égalité des sexes, de protection, de redevabilité envers les populations affectées et autres considérations éthiques.

### Objectifs et parties prenantes de l'évaluation

Cette évaluation sert le double objectif de redevabilité et d'apprentissage. Elle s'adresse principalement au bureau de pays du PAM et à ses parties prenantes qui seraient les principaux utilisateurs des constatations et des recommandations de l'évaluation, lesquelles éclaireront la conception du nouveau plan stratégique de pays. Le rapport d'évaluation sera présenté lors de la session du Conseil d'administration du PAM en novembre 2025.

### Principales questions de l'évaluation

L'évaluation portera sur quatre questions principales. Les questions et sous-questions d'évaluation seront affinées au cours de la phase de démarrage, en fonction de la pertinence par rapport au PSP et du contexte du pays.

*Question 1 : Dans quelle mesure et de quelle manière le PSP est-il fondé sur des données factuelles et stratégiquement orienté pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ?*

L'évaluation mesurera dans quelle mesure la conception du PSP a été informée par des données concernant la sécurité alimentaire dans le pays et dans quelle la mesure dans le PSP s'est adapté aux besoins et aux priorités au fil du temps. Elle portera aussi sur la cohérence du PSP par rapport aux priorités nationales, en particulier l'alimentation scolaire, et par rapport au cadre général de coopération des Nations Unies. Elle examinera également dans quelle mesure et comment la conception du PSP est cohérente en interne et basée sur une théorie claire du changement avec des hypothèses réalistes.

*Question 2 : Quelle différence le PSP a-t-il fait pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Côte d'Ivoire ?*

L'évaluation appréciera la contribution des produits aux résultats escomptés des PSPP-T et PSP, en particulier en ce qui concerne les initiatives visant à soutenir les groupes de petites agricultrices et à stimuler la production alimentaire locale, à promouvoir un programme intégré d'alimentation scolaire et à renforcer les capacités des institutions nationales à se préparer progressivement à la prise en charge des interventions en matière d'alimentation scolaire. Elle examinera également la contribution du PAM à la réalisation d'objectifs transversaux, principalement dans les domaines

suiuants : intégration de la nutrition, approches porteuses de transformation, redevabilité envers les populations touchées, et adhésion aux principes humanitaires, le cas échéant.

*Question 3 : Dans quelle mesure le PAM a-t-il utilisé ses ressources de manière efficace ?*

L'évaluation examinera essentiellement dans quelle mesure le PSP a délivré ses résultats dans les délais prévus, l'efficacité de la fourniture d'assistance par rapport à son coût et l'efficacité opérationnelle, notamment en évaluant certains aspects du ciblage.

*Question 4 : Quels sont les facteurs critiques, internes et externes au PAM, qui expliquent les performances et les résultats ?*

L'évaluation appréciera l'effet du profil de financement du PSP sur la performance du PAM dans la réalisation des résultats, et la contribution des partenariats stratégiques et opérationnels du PAM aux efforts déployés par le Bureau de pays en Côte d'Ivoire pour maximiser l'efficacité, l'efficacité et la durabilité. Elle examinera également le rôle joué par les facteurs suivants dans l'atteinte des résultats : l'intégration des activités au stade de la conception et de la mise en œuvre ; l'adéquation des ressources humaines ; l'innovation dans la conception et la mise en œuvre du PSP en guise d'accroître l'efficacité et l'efficacité ; la disponibilité et l'utilisation adéquates des données de suivi pour apprécier les progrès et éclairer la prise de décisions. Enfin, l'évaluation cherchera à identifier tout autre facteur interne ou externe ayant un impact sur l'efficacité du PAM et la réorientation stratégique envisagée par le PSP.

## Méthodologie

L'évaluation du PSP utilisera une approche fondée sur la théorie pour évaluer la contribution du PAM aux résultats en Côte d'Ivoire. Elle adoptera une conception méthodologique dans laquelle la collecte et l'analyse des données sont éclairées par une combinaison d'approche déductive et une approche inductive. Cela conduirait à son tour à saisir les résultats inattendus des opérations du PAM, négatifs ou positifs. Les données devraient être collectées à l'aide de méthodes mixtes. L'évaluation s'appuiera sur des données collectées dans le cadre des évaluations du programme d'alimentation scolaire McGovern-Dole et d'autres données de suivi et d'évaluation. Afin d'assurer la synergie, sur la composante alimentation scolaire (EDS1), l'évaluation du PSP utilisera les données quantitatives et qualitatives qui seront produites par l'évaluation McGovern-Dole dont la collecte est prévue en mai-juin 2024. Les techniques suivantes seront déployées pour la collecte de données : revue documentaire, entretiens avec des informateurs clés, entretiens de groupes et observations directes. Une triangulation systématique des données entre différentes sources et méthodes devra être effectuée.

## Considérations éthiques

L'évaluation sera conforme aux normes éthiques du PAM et du UNEG. Cela comprend, entre autres, le consentement éclairé, la protection de la vie privée, le respect de la confidentialité et de l'anonymat des participants, la garantie de la sensibilité aux réalités culturelles, le respect de l'autonomie des participants, la garantie d'un engagement équitable des participants (notamment des femmes et des groupes socialement exclus) et la garantie que l'évaluation ne

cause aucun préjudice aux participants ou à leurs communautés.

## Rôles et responsabilités

**Équipe d'évaluation :** L'évaluation sera effectuée par une équipe de évaluateurs indépendants dotés d'une expertise dans divers domaines pertinents liés à l'évaluation du PSP pour la Côte d'Ivoire (notamment, la nutrition et la sécurité alimentaire, le soutien aux économies locales, les cantines scolaires, programmes de résilience, le renforcement des capacités institutionnelles et les questions liées au genre).

## Gestionnaire de l'évaluation du Bureau de l'évaluation :

L'évaluation sera gérée par Emmanuel Hakizimfura, chargé d'évaluation au Bureau de l'évaluation du PAM. Il sera l'interlocuteur principal entre l'équipe d'évaluation, représentée par son chef d'équipe, et le PAM, veillant notamment à ce que les normes de qualité du Bureau de l'évaluation relatives au processus et au contenu soient respectées. L'assurance qualité de deuxième niveau sera effectuée par Aurélie Larmoyer, chargée d'évaluation senior au Bureau de l'évaluation du PAM. Isabella De Cesaris, analyste de recherche au Bureau de l'évaluation du PAM, soutiendra la recherche et l'analyse des données.

**Groupe de référence interne :** Ce groupe composé de parties prenantes du PAM sélectionnées au sein du bureau de pays et du bureau régional, sera consulté tout au long du processus d'évaluation pour examiner et commenter les produits de l'évaluation. La Directrice adjointe et la Directrice de l'évaluation, respectivement Julia Betts et Anne-Claire Luzot approuveront les versions finales des produits de l'évaluation.

**Parties prenantes :** Les parties prenantes du PAM aux niveaux national et régional et du Siège participeront tout au long du processus d'évaluation afin de garantir un degré élevé d'utilité et de transparence. Les parties prenantes externes, telles que les bénéficiaires, le gouvernement, les donateurs, les partenaires de mise en œuvre et d'autres institutions des Nations Unies, seront consultées pendant le processus d'évaluation.

## Communication

Les constatations préliminaires seront partagées avec les parties prenantes du PAM à l'occasion d'une réunion-bilan organisée à l'issue de l'étape de la collecte de données en juin 2024 pour éclairer le processus de conception du nouveau plan stratégique de pays. Un atelier d'apprentissage national sera organisé en septembre 2024 pour garantir un processus d'évaluation transparent et promouvoir l'appropriation des constatations et des recommandations préliminaires par les parties prenantes nationales. Les constatations de l'évaluation seront activement diffusées et le rapport d'évaluation final sera mis à la disposition du public sur le site Internet du PAM.

## Chronologie et étapes importantes

Phase de démarrage : mars - avril 2024.

Collecte de données : mai-juin 2024.

Réunion-bilan : juin 2024.

Rapport initial : juin - septembre 2024.

Atelier d'apprentissage : septembre 2024.

Rapport final : novembre 2024.

Présentation au Conseil d'administration : novembre 2025.